

Questions orales

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, permettez-moi de rappeler à mon ami ce que disait le rapport du comité des finances en date du 15 mars 1988: «... de fournir des renseignements sur la nouvelle taxe et les changements qu'elle entraînera en matière de politique sociale.» Cette brochure fournit des renseignements sur la nouvelle taxe que nous avons l'intention de mettre en oeuvre le 1^{er} janvier 1991.

Nous avons aussi publié une brochure qui contient des renseignements sur l'un des éléments clés de notre politique sociale, le crédit pour TPS, qui améliore la situation d'un grand nombre de personnes âgées et de citoyens à faible revenu au Canada.

Voilà les renseignements que les Canadiens nous ont demandés. Nous assumons nos responsabilités en donnant cette information.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

M. Lee Richardson (Calgary-Sud-Est): Monsieur le Président, hier soir, deux journalistes de la station de télévision CFAC de Calgary ont été détenus par l'armée israélienne pendant plusieurs heures après un raid contre un village de la Cisjordanie occupée.

Un autre habitant de Calgary, citoyen d'origine palestinienne, a aussi été arrêté par les Israéliens. Cet homme, Jamil Qasqas, accompagnait les deux journalistes qui interviewaient sa famille dans le village.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures sait-il où se trouve M. Qasqas? Est-ce qu'il est encore détenu par les Israéliens, lui, un citoyen canadien? Qu'a fait le ministère des Affaires extérieures pour obtenir sa remise en liberté?

Enfin, je voudrais savoir si le ministre a communiqué avec les Israéliens à propos de la détention des journalistes Brenda Finlay et Wayne Borowiec. Quelle est leur situation en Israël aujourd'hui?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et je suis heureux d'informer la Chambre qu'à la suite des interventions du gouvernement du Canada auprès d'Israël, ces trois personnes sont maintenant libres.

Je crois savoir que M. Qasqas est en route pour Calgary ou le sera sous peu. Il se peut que les deux journalistes restent dans la région. Depuis le début, ils avaient accès aux services consulaires de l'ambassade canadienne. Naturellement, nous voulons obtenir un rapport complet

des autorités israéliennes sur les circonstances de l'incident, mais ces trois personnes ont été libérées.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

M. Rex Crawford (Kent): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement, mais, en son absence, je l'adresserai à son suppléant. C'est au sujet de son prétendu plan d'action en matière d'environnement. C'est un mystère pour les Canadiens et pour le ministre aussi, semble-t-il.

Les Canadiens commencent à en avoir assez des promesses polluées. Parlant de son plan quinquennal, le ministre a dit qu'il représentait l'ensemble de réformes le plus radical de l'histoire canadienne dans le domaine de l'environnement; or, il y a deux semaines à Calgary, le ministre de l'Énergie déclarait aux pétroliers: «Ne vous inquiétez pas, ne vous énervez pas, vous n'avez rien à craindre. Il y aura des compromis.» Il leur a dit que le plan d'action n'était pas intouchable.

Le ministre répondra-t-il aux besoins réels de l'environnement, et non à l'intérêt personnel de ses collègues politiques?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Comme les députés le savent, monsieur le Président, le ministre de l'Environnement travaille à un plan d'action qui a reçu l'appui entier et unanime du premier ministre et des autres membres du Cabinet.

Il y a environ deux semaines à Calgary, à une réunion à laquelle le ministre de l'Environnement ne pouvait assister pour des raisons personnelles, j'ai dit qu'il y aurait des compromis. Je pense que quiconque a examiné les questions environnementales, celle, par exemple, de la réduction ou de la stabilisation des niveaux de CO₂, sait qu'il y a place pour des compromis. En fait, si le député jette un coup d'oeil à certains des documents du gouvernement ontarien, il verra que les compromis qui sont à l'étude doivent non seulement être examinés mais aussi faire l'objet d'un débat public, et c'est pourquoi le plan d'action sera présenté.

M. Rex Crawford (Kent): Au lieu de consulter les groupes écologistes et le public, le ministre travaille dans l'ombre. Les Canadiens se demandent pourquoi la pureté de l'air, de l'eau et du sol est un si grand secret, un si grand mystère, une question aussi confidentielle et cachée.

Les grandes entreprises vont-elle dicter au gouvernement sa politique sur l'environnement, ou la population a-t-elle son mot à dire?